

**SUPERMARCHÉ**  
**CocciMarket**

*Sonia et David vous accueillent*

**SERVICES**

Du lundi au samedi  
9h00 - 13h00  
15h00 - 19h30  
Le dimanche  
9h00 - 12h30

Boucherie    Dépôt de pain  
Charcuterie    Gaz  
Arrivage journalier de fruits  
et légumes  
Livraison à domicile

17, route Nationale, 80115 QUERRIEU - Tél. 03 22 52 06 54



**RENAULT**

GARAGE  
Bornoville Vittet

Réparations Toutes Marques

48 Route Nationale 80115 Querrieu  
Tél: 03/22/40/11/74    03/22/40/18/86  
vitet.jm@orange.fr

**INFORMATIQUE**



19, Route Nationale QUERRIEU

Tél: 03 22 43 26 26  
info@lukendo.fr

Professionnels & Particuliers

DEPANNAGE - CONSEIL  
VENTE - FORMATION

**Vos commerces  
de proximité  
sont de vrais  
professionnels  
réservez-leurs  
vos achats.....**

**BOULANGERIE PÂTISSERIE**

Aurélië & Ludovic THUEUX



2 bis rue de l'église 80115 QUERRIEU  
Tél: 03.22.40.15.38

**Salon  
ZEN COIFF**

**Femmes  
& Hommes**

24 bis, route Nationale  
80115 QUERRIEU  
03 22 39 40 20  
06 62 55 40 35

Avec ou sans rendez-vous  
Salon climatisé



03.22.52.06.89

**Optique  
de l'Halue**

Votre opticien  
Visagiste



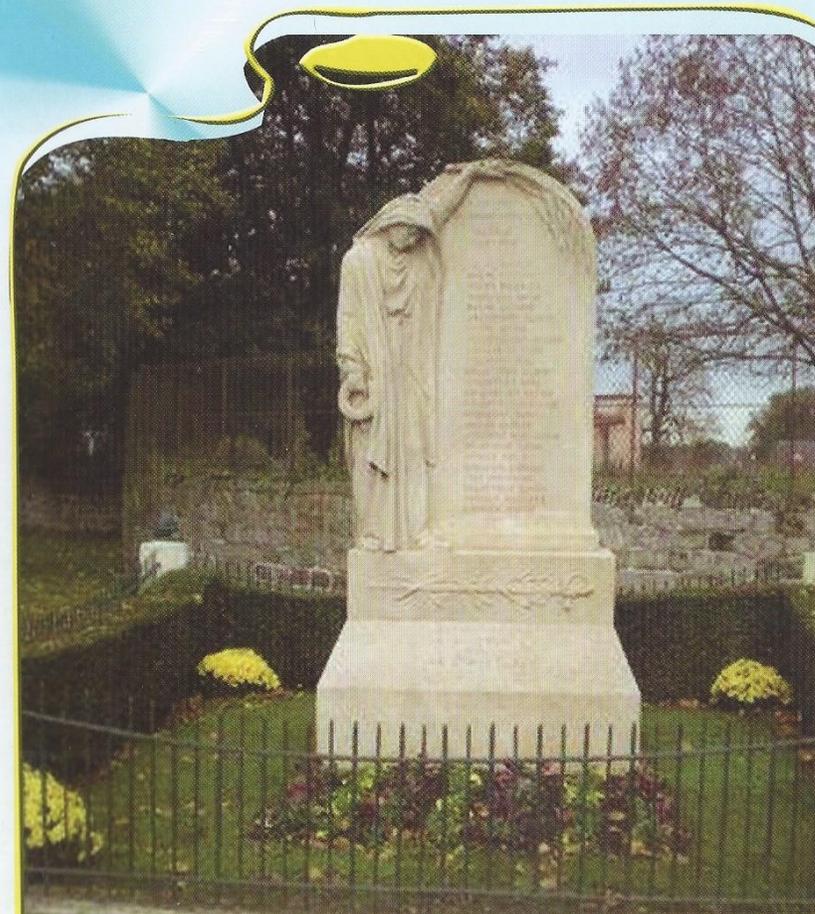
**C. Gial.**  
"Les Puits Tournants" QUERRIEU



**Coeur  
Coquelicot** Fleuriste  
Décorateur

03.22.43.41.52

*~ Le Trait d'Union ~*



**ALLONVILLE**

**QUERRIEU**

## Ets LEGER

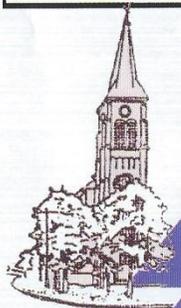
EXPLOITATION FORESTIERE  
NEGOCE DE GRUMES  
BOIS DE CHAUFFAGE - BOIS D'ALLUMAGE  
ABATTAGE ET ELAGAGE  
PRODUCTION ET VENTE DE SAPINS DE NOËL



Siège social: hugues.leger@wanadoo.fr  
74, rue Léon Dupontreué  
**80000 AMIENS** Tél/Fax  
Dépot: **03 22 52 96 11**  
rue du Petit Camon Port  
**80260 ALLONVILLE** **06 11 98 85 93**

*Le Verger  
d'Istanbul*  
Grill - Restaurant - Pizzeria  
50, rue de la Vigne - 80260 Flesselles  
Tél : 03 22 80 97 33

**CHAUFFAGE**  
**SANITAIRE**  
**ELECTRICITÉ**  
**S.A.R.L. J.L. FERNANDES**  
Rue du Petit Camon Tél : 03 22 69 22 70  
**80260 ALLONVILLE** Fax : 03 22 93 00 74



**SP**EDITIONS  
SARL

4, le tour des Haies 80260 ALLONVILLE  
Tél 03 22 93 60 86 Fax 03 22 93 07 72  
sp-editions@wanadoo.fr

Sylvianne PARMENTIER

**A assuré la réalisation  
du Trait d'Union  
D'ALLONVILLE**

Crédit photos Mairie d'ALLONVILLE,  
et Associations

Dépot légal 1<sup>er</sup> trimestre 2011 © Reproduction interdite

**Ets J. LEDREUX**  
Installation - Dépannage  
Plomberie - Sanitaire  
Chauffage  
**03 22 93 73 82**  
Port. : 06 83 24 90 80  
13, chemin d'Amiens  
80260 ALLONVILLE

**L'étamine**  
ARTISAN FLEURISTE  
Claire Sené  
Pour passer un moment convivial et créatif  
**chaque mois atelier  
Art Floral**  
Sur réservation  
42 Place Septime Houbron 80260 FLESSELLES  
Tél: 03 22 72 36 54

# Le Mot du Maire.....



Comme le veut la tradition, je dois en ce début d'année 2011, faire le bilan de l'année écoulée et vous faire part des projets futurs.

En 2010, comme prévu, nous avons réalisé des travaux d'investissement et de réfection d'une voie et de rues du village. L'offre de l'entreprise Colas d'un montant de 52 573.23 € pour la tranche ferme étant inférieur à l'estimation, nous avons pu accepter la tranche conditionnelle et ainsi effectuer la réfection du chemin du coquingard pour un montant total de travaux de 8 438.93 € Nous avons obtenu une subvention de 3000€ du Conseil Général pour cette opération.

Après de longues années de procédure, un accord amiable a été conclu entre la commune et le promoteur du lotissement les verts prés. Celui-ci a permis de lever définitivement les réserves émises par la commune sur la qualité du revêtement de la chaussée grâce à sa réfection totale pour un montant de 16 034.77 € avec une participation financière de 3 336 € du promoteur.

Une enveloppe d'environ 6000€ a été mobilisée sur le budget de proximité d'Amiens-Metropole afin de moderniser la bibliothèque par l'achat de divers mobiliers et accessoires nécessaires à son bon fonctionnement. Les livraisons sont en cours et l'installation est prévue sous le contrôle des bénévoles de la bibliothèque, que je remercie au passage, en cette fin d'année.

Tous les gros investissements de ces trois derniers exercices (effacements de réseaux, école et voirie) d'un montant de 667 488.39 € ont été réalisés sur fonds propres. Aucun emprunt n'a été réalisé depuis 2004 et le montant de l'annuité de la dette (intérêts et capital) se situe à 17 € par habitant pour une fin de remboursement prévue en 2028.

La bonne nouvelle c'est que nous sommes faiblement endetté, ce qui laisse pas mal de latitude pour les futurs investissements.

La difficulté, aujourd'hui, est que nous n'avons plus de fond de roulement et qu'il a été nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie, peu utilisée, pour palier à la faiblesse de notre trésorerie. C'est pour cela qu'il est nécessaire de marquer une pose sur les investissements en 2011 afin de reconstituer le fond de roulement obligatoire à la bonne marche d'une municipalité.

# Suite

L'année 2011 sera donc une année consacrée aux études, à la consultation d'entreprises et à la finalisation de projets en cours. Pour la voirie, les études concerneront le lotissement du tour des haies et la prairie des auges.

En ce qui concerne le projet de la salle polyvalente communale, après l'avoir volontairement décalé dans le temps, 2011 sera l'année du dépôt de permis de construire dès le premier trimestre et du lancement de l'appel d'offres dans la foulée. Ceci nous permettra de faire une demande de subvention au Conseil Général pour entrer dans sa programmation pluriannuelle 2012/2014.

Dans la programmation 2009/2011 du canton, la totalité de l'enveloppe a été mobilisée, avec mon accord, sur des projets Amiénois et la réfection de l'église de Poulainville dont le dossier était antérieur à celui d'Allonville. Nous ne pouvons pas prétendre, sauf changement inattendu, à une participation de l'Etat au titre de la DGE ou d'autres collectivités.

Une subvention complémentaire pourra nous être accordée au titre des amendes de police sur les travaux de VRD du parking.

Deux classes de notre école, cycle 1 et Cycle 2, devraient être équipées de l'ENT (espace numérique de travail) et du TBI (tableau blanc interactif) après les vacances de février. Cet équipement fourni et financé par Amiens-Métropole équipera les classes des enseignantes qui en ont exprimé le souhait. Seul un coût de fonctionnement de 9€ par portail et par an sera à la charge de la Commune. Des travaux d'électricité nécessaires au fonctionnement du matériel informatique seront financés par la commune et réalisés pendant les vacances scolaire de février.

La réforme des collectivités territoriales dont on ne mesure pas encore tous les effets sur les budgets des collectivités locales, ne nous permet pas de connaître avec précision l'impact financier sur notre budget communal.

De plus les choses ne sont pas totalement arrêtées et il nous faudra attendre la mise en application définitive de cette réforme pour en mesurer les incidences réelles.

Ce qui est sûr pour le budget d'Amiens-Métropole, c'est que la suppression et la compensation de la taxe professionnelle par l'Etat ne permet plus de bénéficier d'une augmentation régulière de nos recettes grâce au dynamisme de la TP.

# Suite

C'est pour cela que le conseil d'Amiens-Métropole a décidé d'activer l'impôt ménage. Cet impôt aura, à Allonville, une incidence, en fonction de la valeur locative du logement, de l'ordre de 29 à 53€ sur la taxe d'habitation et de 23 à 42€ sur la taxe foncière par an pour des foyers sans enfant.

Toutes les communautés de communes voisines fonctionnent avec l'impôt ménage depuis leur création. Seule Amiens-Métropole, grâce à ses nombreuses prises de compétences et la présence de nombreuses entreprises sur son territoire, fonctionnait avec des recettes uniquement issues de la TP, depuis la transformation du District du Grand Amiens en Métropole.

L'impôt ménage existait à l'origine du District.

Cet impôt ménage collecté sur l'ensemble des 33 communes de l'agglomération permettra d'amener une recette complémentaire afin de maintenir un bon niveau d'investissement et de services sur l'ensemble de la Métropole.

Cette réforme des collectivités territoriales n'épargne pas non plus les communes qui ont peu de ressources, comme la nôtre, la perte de participations de l'Etat et des collectivités locales nous amène à envisager une augmentation de la taxe d'habitation (une des plus faibles de l'agglomération) lors de la préparation du budget de 2011 qui sera voté en mars ou avril 2011. Cette éventuelle augmentation est nécessaire pour nous permettre de faire face aux dépenses courantes qui ne cessent de progresser et aux investissements nécessaires à moyen terme. Je ne manquerai pas de vous tenir informé en temps utile de l'incidence financière que cela aura sur notre taxe d'habitation.

Contrairement au Conseil Régional, au Conseil Général, et plus récemment à Amiens-Métropole, il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition de la part communale. Les taux d'imposition des trois taxes, taxe sur le foncier non bâti, taxe foncière, taxe d'habitation n'ont pas évoluées depuis 1983, année où une baisse a été enregistrée après plusieurs augmentations successives les années précédentes.

*Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille onze.*

Un grand merci aux annonceurs

Le Maire  
Dominique CAPART



## Informations Communales

25 000 enfants sont accueillis chaque année dans plus de 500 accueils de loisirs habilités dans la Somme.

Dans notre commune, 30 à 35 enfants sont accueillis quotidiennement le midi et le soir ainsi que pendant les vacances scolaires.

La Caisse d'Allocation Familiale de la Somme subventionne les lieux d'accueil par le biais d'un soutien au développement de l'offre d'accueil dans le cadre d'un contrat « enfance et jeunesse ».

Elle nous a permis de mettre en place depuis septembre 2010 une tarification modulée en fonction du quotient familial de chaque famille utilisatrice.

Le conseil général, quant à lui, a signé avec l'Etat (la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports) une charte de qualité des accueils de loisirs : attribution d'un label qui garantit l'offre éducative proposée.

Le principal objectif de l'année 2010 pour l'accueil de loisir sans hébergement d'Allonville, a été d'améliorer la qualité de service avec la collaboration de l'association Léo Lagrange devenu, depuis septembre 2009, responsable de sa gestion et de son organisation.

### Une qualité d'animation :

Que ce soit en promenade, au cinéma, à la piscine, dans la cour, autour d'un jeu récréatif, les temps forts de loisirs et de découvertes participent à l'épanouissement de nos enfants.

Ils sont les acteurs principaux et nous avons constaté que quelque soit l'endroit, leur plus grand souhait est de se retrouver, ensemble, entre eux, entre amis.

Cela nous rappelle chacune des manifestations de notre village fort en amitié.

Nous avons souhaité mettre en valeur la culture d'Allonville pour que chaque enfant puisse s'y enraciner.

La combinaison de ce souhait avec celui de la découverte d'autres cultures a enrichi notre travail et cela grâce à la participation de l'association Léo Lagrange.

Chaque centres, celui de février, de Pâques, de cet été et de la Toussaint ont abordé les cultures de différents pays : française (à travers la Picardie), africaine, américaine... au travers de la géographie, l'alimentation, la musique.....

Nous vous invitons à retirer en Mairie avant chaque période de centre, le dépliant des activités proposées aux enfants de moins de 12 ans grâce à la participation de tous.

### Une qualité de gestion :

Nous avons constaté également qu'il était nécessaire de mettre en place un système de facturation pour faciliter l'encaissement et améliorer la transparence entre l'utilisateur et le receveur.

Cela a pu être réalisé dès la rentrée de septembre 2010 avec la participation de la secrétaire de Mairie, Christine, et à la satisfaction de chacun.

Le retour d'Hélène, directrice titulaire, a permis de réaliser plus aisément le suivi cette gestion quotidienne.

Nous l'encourageons dans sa volonté d'acquiescer ce label de qualité éducative au travers de la charte rigoureuse de la DRDDJS et nous la félicitons pour la prise en main de ses nouvelles fonctions administratives réalisées avec succès.

Nous l'invitons à continuer de réaliser les objectifs culturels et financiers, non pas exigés, ni souhaités, mais nécessaires aujourd'hui pour un accueil de loisir dans une commune de notre envergure.

Nous souhaitons également féliciter une nouvelle administrée depuis septembre 2009, Cindy Talbi, qui a été directrice stagiaire remplaçante du centre et de l'accueil de loisir de septembre 2009 à juillet 2010 et qui a été très apprécié dans son rôle.

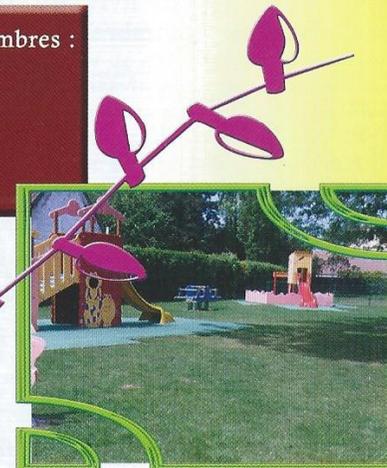
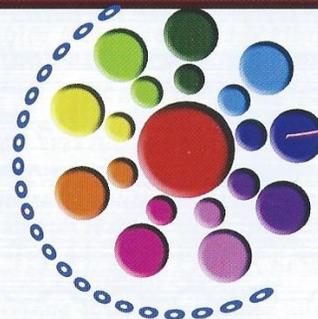
Nous exprimons tout notre soutien auprès de Corinne pour son rétablissement.

Nous félicitons Danièle pour son travail remarquable d'animatrice auprès des moins de 6 ans, sa patience et sa joie dans son travail sont un exemple.

Sabine VIVES Y CARBONELL

La commission ALSH est composée de 5 membres :

- Nicole REYNAERT
- Nejma RAHOU
- Jérôme PRIVET
- Michel BRETEAUDAU
- Sabine VIVES Y CARBONELL





## Les effectifs de l'école

En janvier 2010, les trois classes de notre école comptent 65 élèves, répartis de la petite section de maternelle au CE 2; 13 jeunes allonvillois et allonvilloises ayant intégré les classes de CM1 et CM2 de Poulainville dans le cadre du partenariat conclu avec cette commune voisine.

Ainsi que le constat en avait déjà été fait, l'augmentation du nombre des écoliers, liée à l'évolution récente de l'habitat, s'est poursuivie et, lors de l'élaboration de la carte scolaire, c'est le chiffre prévisionnel de 68 élèves, pour les classes de petite section de maternelle à CE 2, qui a été communiqué à l'inspection académique.

Les prévisions valent ce qu'elles valent et les mouvements de population ne peuvent tous être anticipés; en l'occurrence, les estimations faites sont assez proches de la réalité puisque ce chiffre de 68 annoncé, bien que ramené à 66 en juin, était finalement avéré à la rentrée. D'aucuns pourront penser que ce ne sont que de minimes variations; pourtant sachant tout l'intérêt qui s'attache à ces prévisions, il nous importe d'y rester attentifs.

La croissance de l'effectif avait généré une demande d'équipements supplémentaires pour l'école maternelle; certains d'entre eux avaient dû être différés compte tenu de contraintes budgétaires. Comme promis pour 2010, des trottinettes (2 modèles 3 roues) et des tricycles (5 dont un modèle 2 places) ont pu être livrés au cours du mois de mai; des coussins ont aussi été fournis en septembre.



## La rentrée 2010-2011

Le partenariat ponctuel mis en place avec la commune de Poulainville a été reconduit; ainsi que l'accord validé par M. l'inspecteur d'académie le prévoyait, ce sont les enfants scolarisés en CM1 et CM2, au nombre de 15, qui rejoignent les rangs de l'école voisine.

*En Septembre  
En septembre sapristi,  
Les vacances sont finies  
Pour les grands et les petits  
Qui peint, qui coupe et qui colle?  
Qui danse la farandole?  
Qui chante ré mi fa sol?  
C'est ma maîtresse d'école*

*Christian MERVEILLE*

L'effectif de l'école d'Allonville, 68 élèves à la rentrée, est en cette fin de trimestre de 66 élèves, répartis comme suit:

**Classe de Mme Sara (PS-MS) 23 élèves**  
**Classe de Mme Carpentier (GS-CP) 22 élèves**  
**Classe de Mme Miannay, directrice (CE1-CE2) 21 élèves**

Mme la Directrice a fait part des différents projets.

Le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) intitulé "Du conte au théâtre" déposé par l'équipe enseignante est accepté; le travail mené sur l'année donnera lieu au spectacle de fin d'année lors de la fête des écoles, le 25 juin prochain.

Du 28 mars au 24 juin 2011, les élèves des cours de CE1 et CE2 se rendront à la piscine, ceux de la classe de CP et GS de maternelle fréquenteront la patinoire. Comme chaque année, les écoliers ont accès à la bibliothèque où Mme Croizé leur réserve le meilleur accueil.

Le spectacle de Noël, offert comme à l'accoutumée par la municipalité, a eu lieu le 14 décembre 2010.

## L'avenir

L'Education nationale s'attache à la modernisation des outils pédagogiques.

Antérieurement, dans le cadre du programme ENR (école numérique rurale) s'adressant aux communes de moins de 2000 habitants, un dossier complet avait été constitué en temps et heure (une enseignante étant volontaire); mais notre candidature n'a pas reçue de suite favorable.

En 2010, la possibilité de bénéficier de l'ENT (espace numérique de travail), dans des conditions intéressantes financièrement, a été saisie et le projet présenté concerne les deux classes de l'école des petits, selon le souhait des enseignantes. Ces classes pourraient ainsi bénéficier du TBI (tableau blanc interactif), d'ordinateurs portables à destination des élèves et de leurs professeurs. Ces équipements étant pris en charge par Amiens Métropole, resteraient à la charge de la commune le coût des travaux électriques nécessaires à l'installation et les frais de fonctionnement des portails d'accès. Cette installation pourrait être réalisée au 1er trimestre 2011. Les autres équipements pour l'école sont examinés au cas par cas.

Bonne et heureuse année 2011 à tous

## MON ECOLE

Mon école est pleine d'images,  
Pleine de fleurs et d'animaux,  
Mon école est pleine de mots  
Que l'on voit s'échapper des pages,  
Pleine d'avions, de paysages,  
De trains qui glissent tout là-bas  
Où nous attendent les visages  
Des amis qu'on ne connaît pas.

Mon école est pleine de lettres,  
Pleine de chiffres qui s'en vont  
Grimper du plancher au plafond  
Puis s'envolent par les fenêtres,  
Pleine de jacinthes, d'oeillets,  
Pleine de haricots qu'on sème;  
Ils fleurissent chaque semaine  
Dans un pot et dans nos cahiers.

Ma classe est pleine de problèmes  
Gentils ou coquins quelquefois,  
De chansons, de poèmes,  
Dont on aime la jolie voix  
Pleine de contes et de rêves,  
Blancs ou rouges, jaunes ou verts,  
De bateaux voguant sur la mer  
Quand une brise les soulève.

Pierre GAMARRA

# Commission Environnement

Comme annoncé sur le précédent trait d'union, des travaux de réfection et de réhabilitation de voirie ont été réalisés en 2010. Grâce à une conjoncture favorable pour la commune, les entreprises qui ont répondu à l'appel d'offres étaient toutes en dessous de l'estimation des travaux. C'est finalement l'entreprise COLAS qui, "mieux disante" a été retenue pour effectuer l'intervention. Le chemin du coquet qui commence au carrefour de la RD 919 et qui abouti à l'entrée du village a subit une réhabilitation lourde avec la reprise des fondations en rive. La structure de cette chaussée avant intervention n'était pas de bonne qualité. Ensuite, le chemin du coquingard, la rue du moulin et le chemin du coquet ont été recouvert d'un enrobé à froid. Cette technique innovante permet d'obtenir un aspect et une résistance proche de l'enrobé à chaud pour un coût nettement inférieur.

Une autre réfection de voirie a pu être réalisée dans le lotissement des verts prés. Un litige opposait le promoteur de l'opération, la DDE et la commune depuis sa création. La DDE, maître d'œuvre de ce lotissement a signé le certificat de réception et de conformité alors que le revêtement de la chaussée ne correspondait pas au cahier des charges qu'elle avait établi. Même si la responsabilité des services de l'état était engagée, il semblait impossible d'obtenir réparation. C'est finalement M Verdier qui a proposé un arrangement amiable lors de la session de son agence immobilière Amiénoise. Cet accord a permis de solder cette affaire pour la plus grande satisfaction des résidents de ce lotissement.

Nous avons augmenté le linéaire de trottoir en chiste rouge dans la grande rue et le haut de la rue des auges.

En 2011, nous prévoyons de terminer ce cheminement piétonnier de la rue des auges, jusqu'au parking de la salle polyvalente.

2011, sera consacrée à la préparation du dossier d'aménagement et de réhabilitation du lotissement du tour des haies et de la rue du tour de ville. Cet aménagement vise à mieux gérer l'écoulement et l'infiltration des eaux pluviales mais aussi de créer des zones de stationnement qui n'ont pas été prévues à l'origine du projet de la fin des années 1970. Une étude sera aussi réalisée prairie des auges. En fonction des estimations, nous procéderons à un appel d'offres avec tranche ferme et tranches conditionnelles.

Une nouvelle commande de panneaux de rue, du même type que ceux qui ont été installés dans les nouveaux lotissements, sera passée afin d'équiper en priorité les rues dont la signalétique n'est pas correcte.

Malgré l'augmentation de la population et du nombre d'espaces verts ainsi créés, nous continuons à entretenir la commune avec un seul employé communal. Les espaces verts qui longent les voiries communautaires sont pris en charge par des équipes d'Amiens-Metropole. La coordination des actions est gérée par notre employé communal, Alain Delafosse.

Afin d'optimiser au mieux le temps de travail de notre employé, je vous demande de bien vouloir respecter les espaces publics, notamment en ne stationnant pas sur les trottoirs engazonnés, en ne déposant pas d'ordures ou même de verre autour des bennes à verre et papier.

En plus des espaces verts, notre employé est amené à travailler sur l'ensemble des bâtiments communaux, afin de les maintenir, autant que faire se peut, en bon état.

Merci par avance de respecter les équipements communaux et d'assurer la sécurité de chacun en limitant votre vitesse dans le village.

Afin de permettre à chacun d'organiser ses promenades autour du village, nous vous communiquons à nouveau, en page centrale, le plan des chemins ou il est possible de se promener librement.

L'ensemble des membres de la commission reste bien entendu à votre écoute pour permettre, dans la mesure du possible, d'améliorer notre cadre de vie.

Bonne année à tous

Le président de la Commission Environnement  
Jean-Pierre Gardon



# Les permanences de la Mairie :

Les permanences du secrétariat :  
le mardi et le samedi de 10 h à 12 h, le jeudi de 17 h à 19 h  
La permanence des Adjointes :  
le jeudi de 17 h à 19 h sur rendez-vous  
La permanence du Maire :  
le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous

Pour nous contacter : tél: 03.22.93.02.17 Fax : 03.22.72.51.84  
Site Internet de la Mairie : <http://www.ville-allonville.fr>



Dates à retenir pour l'année 2011 :  
les vœux du Maire : le 05 janvier 2011  
la fête locale : le 04 septembre 2011  
le repas des seniors : le 06 novembre 2011

les tarifs de location de la salle des fêtes :  
habitants d'Allonville : 260 €  
habitants d'Amiens Métropole : 390 €  
habitants extérieurs : 520 €  
forfait nettoyage : 58 €  
cautions pour toutes les locations :  
610 € + 100 € pour le tri sélectif

# Eau et Assainissement

03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

Le centre de clientèle est accessible de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

# Service des déchets ménagers

03.22.33.12.12



Les ordures ménagères sont collectées le mercredi

Les « Sacs Jaunes » sont collectés le mardi (attention : les sortir la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin)

Les encombrants sont collectés le 3<sup>ème</sup> jeudi de janvier, avril, juillet et octobre

Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) :

Horaires d'été (du 01 avril au 30 septembre) : 9 h à 20 h

Horaires d'hiver : 9 h à 18 h

La plus proche est à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs.

Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au :

03.22.33.12.12 ou par fax au 03.22.97.13.14

# Electricité Réseau Distribution France

- en cas d'urgence, dépannage électricité 24h/24 et 7j/7..... 0 810 33 30 80

- Pour un raccordement : Accueil Raccordement Electricité Picardie..... 0 810 34 79 48

# Gaz Réseau Distribution France

- en cas d'urgence, dépannage 24h/24 et 7j/7..... 0 800 47 33 33

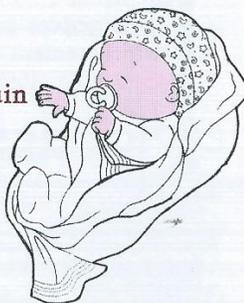
- Pour un raccordement :

Accueil Gaz Naturel Raccordement et conseils Picardie..... 0 810 22 40 00

## Nos Joies

### Les naissances :

LENORMAND Linaëlle, le 21 février  
JURCZYK Alban, le 06 avril  
OLIVIER- TABUANGSRI Charles-Emile, le 05 juin  
DHERMIES Kenzo, le 30 juillet  
LABUR Simon, le 19 août  
DANTEN Anaïs, le 8 décembre



### Les mariages :

LE FAUZIC Freddy et POIX Florence, le 13 mars  
DA CRUZ ALVES Edouardo et DARRAS Emmanuelle, le 17 avril  
FOSSIER Stéphane et VANDERM Anita, le 15 mai  
PRIVET Jérôme et FAYE Ndeye, le 20 novembre



### Les décès :

ORNELIS André, le 15 janvier  
VANDERMOLEN Victor, le 13 juillet  
LIGNIER Jacky, le 14 juillet  
CLIN Guy, le 15 juillet  
CAPART Serge, le 20 juillet



# Bibliothèque Allonville



La bibliothèque essaie de diversifier ses propositions et met en place des activités, des lectures pour les enfants et des diffusions de films ou dessins animés. Le blog vous permet de suivre son actualité.

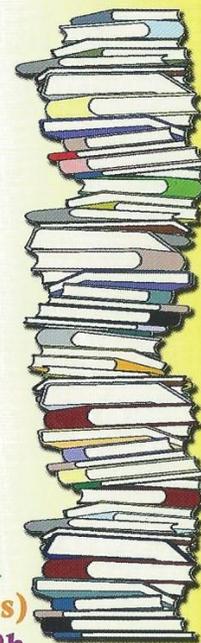
Le programme, lui, vous donne un panorama des thématiques qui seront abordées et des différentes animations. Il est établi pour 4 mois.

Sachez que vous pouvez emprunter à la bibliothèque des livres à gros caractères. Nous aurons des nouveaux titres régulièrement.

Vous pouvez emprunter gratuitement jusqu'à 7 livres et 2CD sur un mois.

L'équipe des bénévoles.

**Permanence**  
**le mardi de 16h à 19h**  
**(sauf vacances scolaires)**  
**le mercredi de 17h à 19h**



2010 a vu naître le blog  
([www.bibliothequeallonville.unblog.fr](http://www.bibliothequeallonville.unblog.fr)),  
le programme de la bibliothèque  
et un nouveau logo.

# Club des Aînés

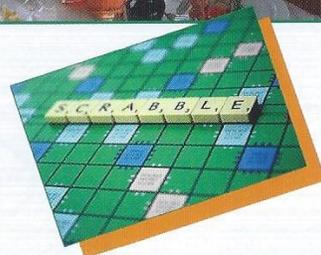


En cette année 2010, nous avons participé au mois de septembre au Forum dans la Commune de Rainneville avec « Vivre et Vieillir à domicile » avec d'autre Club des Aînés.

Nous avons présenté un tableau retraçant la vie du Club depuis ses trente années d'existence avec photos à l'appui de nos précédents Présidents.

Pour cette nouvelle année qui commence, tous les membres du Club des Aînés se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Madame Janine Meurisse,  
Présidente du Club  
des Aînés d'Allonville



## *L'épreuve humaine*

*Si tu es pauvre mon gars  
Mais que tu as des yeux pour voir  
Alors ne te plains pas  
Si tes bras tes mains et tes jambes  
Permettent facilement de te mouvoir  
C'est pour toi une chance*

*Si tu es pauvre mon gars  
Mais ton corps sain et valide  
Honnêtement si tu en as le courage  
Cela te permettra un jour d'être riche*

*Si tu es pauvre mon gars  
Nulle excuse sur cette terre  
Seulement il faut avoir du caractère  
Alors tu vaincras patiemment avec le temps  
La souffrance et la misère  
Surtout ne renie jamais le travail  
Alors dans la plénitude  
Il t'apportera joie et plaisir  
En appréciant les choses que tu réaliseras*

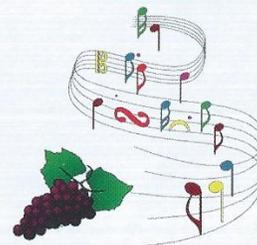
# Le Comité des Fêtes



**10 avril 2011 : fête des plantes de 10h à 17h**



**29 mai 2011: rèderie de 8h à 18h**



**19 novembre 2011:  
soirée Beaujolais  
à partir de 19h30**

Les membres du comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

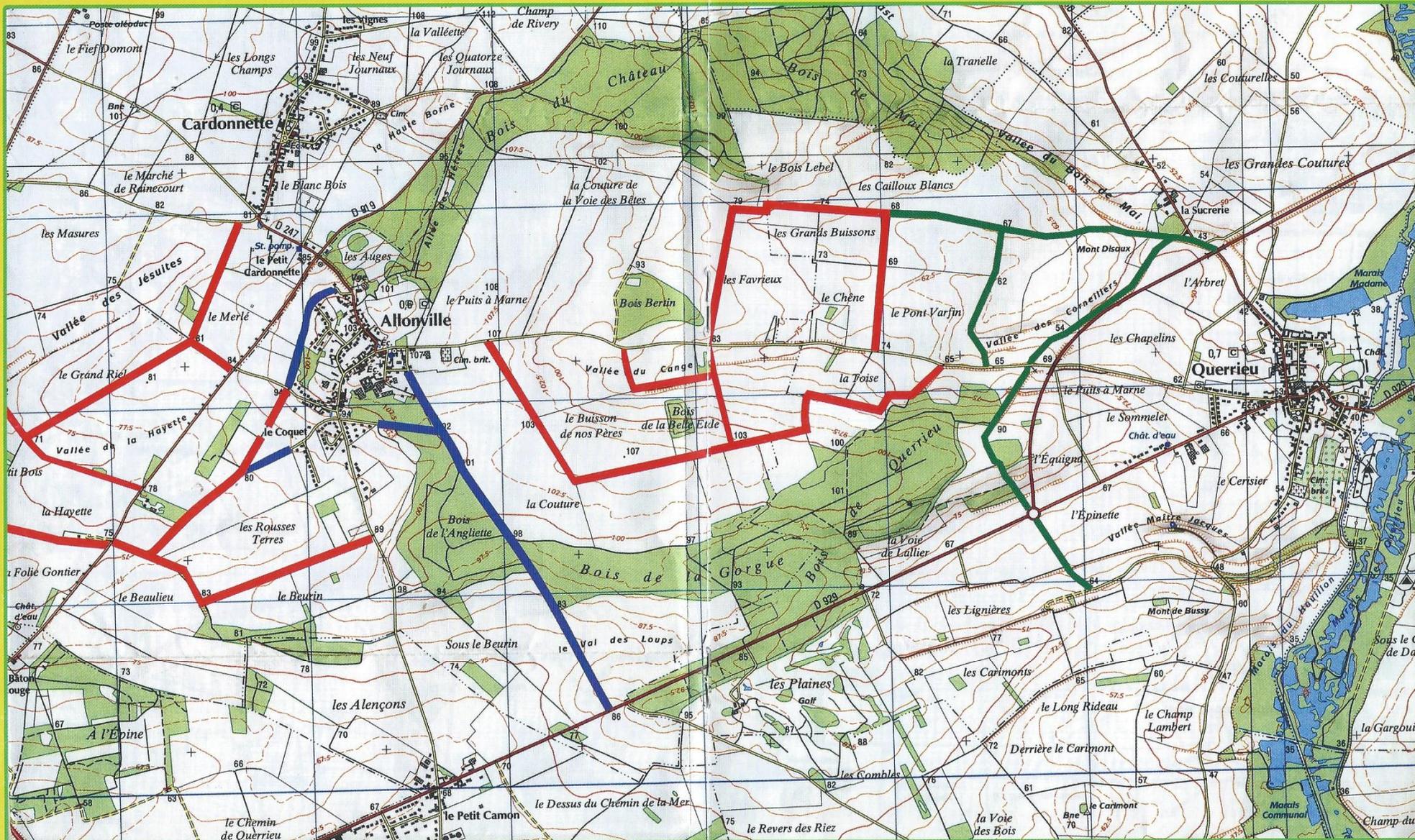
Toute personne le désirant est la bienvenue au comité des Fêtes.

Tous les membres du comité des Fêtes sont à votre écoute pour toutes nouvelles idées permettant de créer de nouvelles réjouissances dans notre village.

Le Président

Roger PARMENTIER

**Dates à retenir**



# Promenade Autorisée

Suivez le Guide.....

Chemins de promenade accessible sur les Territoires voisins

Chemins communaux



Chemins d'exploitations



# BIEN ETRE ET HARMONIE DU CORPS

L'association Bien Etre et Harmonie du corps propose aux Allonvillois 4 sections :

gymnastique adulte,  
animation gymnastique enfant,  
danse et Tai-chi.



Ces activités ont lieu chaque semaine en dehors des vacances scolaires à la salle des fêtes, mise à notre disposition par la commune.

Retenez dès à présent la date du dimanche 3 avril 2011 pour notre traditionnelle randonnée pédestre ouverte à tous. En 2010, nous avons innové en organisant notre marche à l'extérieur d'Allonville et sommes allés à la découverte de la Coulée Verte.



Nouveauté cette année, le cours gymnastique adulte est animé par 2 jeunes professeurs sympathiques :

Grégory le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 et  
Anne-Laure le mardi de 18 h 45 à 19 h 45.

Quelque soit votre sexe et votre âge, vous serez le bienvenu si vous souhaitez nous rejoindre. La cotisation est modique : 80 euros (2010/2011) et ce pour une ou deux séances par semaine à votre choix. Les cours sont dynamiques et nous permettent de garder la forme, ils respectent le rythme et les possibilités de chacun



## Gymnastique enfant

Cette année encore l'association organise une animation gymnastique pour les enfants.

Les petits groupes sont encadrés par Anne Laure :

**Le mardi de 18h30 à 19h15 pour les plus de 7 ans.**

**Le mercredi de 10h45 à 11h30 pour les plus jeunes.**

Le faible effectif permet que ces moments soient privilégiés mais nous amène à solliciter une cotisation annuelle de 100 euros. La gymnastique enfant ne pourra être reconduite que si les effectifs le permettent.

## Danse

Vous avez envie de vous détendre en apprenant à danser ?

L'association vous propose un atelier d'initiation à diverses danses animé par Martine : danses traditionnelles collectives ou de couples, country, madison, charleston, valse, scottish, jig, cercles, .....

Entrez dans la danse les mardis de 19h30 à 20h30 !

**Contact: Martine BULANT**  
**03 22 93 02 96**

## Tai-Chi Chuan

Depuis 7 ans, la pratique du Tai-chi-chuan est enseignée au sein de l'association Bien-être et Harmonie du Corps par Dominique SACHET. Le Tai-chi-chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement. Cette pratique est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Contact les lundis de 20 à 22 h.



**Meilleurs vœux à tous pour la nouvelle année 2011.**

**Corine PILLON, Présidente: 03 22 93 61 37**  
**Danielle PRIVET, Trésorière: 03 22 93 02 72**  
**Danièle LEMAITRE, Secrétaire: 03 22 93 64 66**  
**Chantal MOLON, Vice-Présidente: 03 22 93 04 97**

# U.S. ALLONVILLOISE



## LA MARCHE DU CLUB:

Le club compte aujourd'hui 96 licenciés (détail des équipes ci-dessous). Nous devons aller en quête de sponsors afin de nous permettre d'améliorer les conditions du club. Nous tenons à remercier la Municipalité qui nous aide du mieux qu'elle peut.

Le club a signé cette année un protocole avec la ligue de Picardie pour le football féminin.

### U6- U7 :

L'équipe comprend 8 joueurs âgés de 5 à 7 ans. En pratique, chaque samedi\* après-midi, sauf vacances scolaires, il y a des plateaux basés surtout sur le jeu.

### U10 -U11 :

L'équipe comprend 17 joueurs âgés de 8 à 10 ans. Cette équipe est en entente avec la Montoye. Ils ont des plateaux le samedi matin, sauf vacances scolaires, il y a des plateaux basés sur le jeu. Le match du samedi leur permet de découvrir la compétition (championnat et coupe).

### Moins de 15 ans :

L'équipe comprend 34 joueurs âgés de 13 à 15 ans. L'équipe est en entente avec le club de Rivery (une deuxième équipe devrait être créée en mars). Le match du samedi leur permet de découvrir la compétition (championnat et coupe).

### Senior A :

Au nombre de 36 pour les deux équipes, l'équipe joue en deuxième division. Elle a pour objectif la montée.

### Senior B :

Elle évolue en cinquième division avec pour objectif la montée.

### Les vétérans :

Au nombre de 20 qui se font surtout plaisir en décompressant du travail de la semaine. Les matchs ont lieu le samedi à 15 heures.

### L'encadrement :

Mr Lefebvre Johan : U7 - U8

Mr Paillart Loïc : U8 - U9

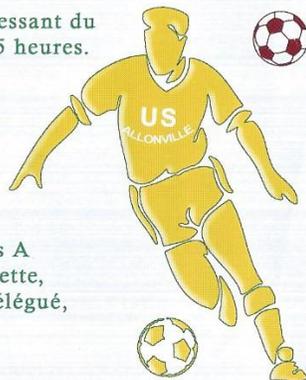
Mr Paillart Michel : U10 - U11 et U12 - U13

Mr Coussy Stéphane: U10 - U11

Mr Thomas Alain : Senior B

Mr Benyaya Farid: entraîneur senior et dirigeant seniors A

Mr Arzalai Aïssa et Mme Thomas Pascale assure la buvette, le goûter des enfants ainsi que diverses tâches tel que délégué, arbitre et traçage de terrain.



# U.S. ALLONVILLOISE

L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi après-midi :

Baby ballon, U7, U8 et U9 de 14h à 15h30

U10, U11, U12, U13 de 15h30 à 17h30

Le club assure également un entraînement féminin le mercredi de : 14h à 17h30 pour toute les filles licenciés ou non désirant s'initier au football.



## Constitution du bureau :

Paillart Michel : Président

Maumené Pierre : Vice président

Paillart Loïc : Secrétaire

Hurdequint Philippe : Trésorier



## Contact club:

Paillart Michel

03 22 44 26 17

06 09 46 72 36



Nombre d'inscrits en baisse cette année.  
Serait-ce du au temps ou à l'état du terrain  
qui se couvre de mousse et se dégrade ou à  
tout autre phénomène extérieur ?  
Espérons que l'année 2011 sera meilleure ...  
Tous nos vœux.

Le président Daniel Fourrier  
12 La Ruelle  
0322930399

La secrétaire Annie Leclercq  
1 rue des Auges  
0360655016



Brochures, Guides, Agendas, Tryptiques, Tracts, Plans.....

Réalisons vos projets  
entièrement gratuit  
Parlons-en ensemble

**SP EDITIONS** SARL  
4, le tour des Haies 80260 ALLONVILLE  
Tél 03 22 93 60 86 Fax 03 22 93 07 72  
sp-editions@wanadoo.fr

ENTREPRISE  
**Jean CAMPOS**  
Electricité - Alarmes  
Automatisme d'ouverture  
Chauffage électrique  
Photovoltaïque  
Tél : 03 22 43 51 10 - 06 87 24 53 18  
Fax : 03 22 48 43 37  
4 chemin de la Carrière - 80260 POULAINVILLE  
jean.campos2@wanadoo.fr - SIRET : 498 313 063 00014

## ASSOCIATION POUR LES ENFANTS D'ALLONVILLE

L'APEA organise de nombreuses actions afin de permettre aux enfants et, cette année, aux adolescents du village de faire des sorties intéressantes (scolaires et extrascolaires) ou de participer à des animations ou spectacles.

Composée d'une équipe dynamique et sympathique de parents, elle souhaite, cette année encore, réunir petits et grands Allonvillois autour des manifestations suivantes :

**Samedi 9 avril 2011**

11h Chasse aux œufs de Pâques  
19h Repas à thème et Soirée

**Samedi 25 juin 2011**

Fête de l'Ecole et Kermesse

**Fin d'année scolaire**

Sortie en famille

**Dimanche 4 septembre 2011**

Animation de la Fête du village

D'autres projets ou sorties pourront être ponctuellement ajoutés au cours de l'année scolaire

**Si vous souhaitez nous contacter :**

Xavier Petit, président (03.22.92.49.11)  
Isabelle Jollois, secrétaire (03.22.72.30.68)  
Céline Waret, trésorière (03.22.93.63.86)

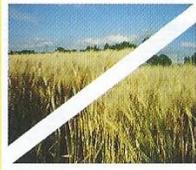


# L'association pour la sauvegarde du cadre de vie Allonvillois

vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2011



Lors de vos promenades,  
Respectez la nature



- N'abîmez pas les arbres,
- Ne coupez pas à travers champs



- N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastiques sur le bord des chemins,



- Ne circulez pas avec des engins motorisés.



# Informations



Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Vacances	date de fin des cours	date de reprise
Rentrée scolaire des enseignants		mercredi 1er septembre 2010
Rentrée scolaire des élèves		jeudi 2 septembre 2010
Vacances de la Toussaint	samedi 23 octobre 2010	jeudi 4 novembre 2010
Vacances de Noël	samedi 18 décembre 2010	lundi 3 janvier 2011
Vacances d'hiver	samedi 19 février 2011	lundi 7 mars 2011
Vacances de printemps	samedi 16 avril 2011	lundi 2 mai 2011
Vacances d'été	samedi 2 juillet 2011	lundi 5 septembre 2011



## NUMÉROS D'URGENCES

SAMU .....	15	Sida Infos Service (appel gratuit) .....	0.800.840.800
Police .....	17	Drogues, alcool, tabac Infos Service (appel gratuit) .....	0.800.23.13.13
Pompiers .....	18	Renseignements administratifs .....	39.39
Accueil sans abri .....	115	Horloge parlante .....	36.99
EUROPEEN DE L'URGENCE .....	112	Météorologie Départementale .....	0.892.680.280
Femme Battue .....	3919	Informations routières .....	0.826.02.20.22
SOS Enfance Maltraitée .....	119	Vol et perte de chéquier .....	0.892.68.32.08
SOS Enfance en Danger (appel gratuit) .....	0.810.012.014	Vol et perte de carte bancaire .....	0.892.70.57.05
SOS Violences Femmes (Amiens) .....	03 22.52.09.52	E.D.F. (dépannage) .....	0.810.333.080
Service Accueil d'urgence (Amiens) .....	03.22.91.26.26	GAZ (dépannage) .....	0.801.433.080
Centre Anti-Poisons .....	0.825.812.822		

# Culturel

Le  
Petit  
Théâtre  
d'Argile



**Espace d'accueil, de rencontre  
et d'expression artistique.**

L'association « Petit théâtre d'argile » a pour but la création, le développement et l'organisation d'activités culturelles et artistiques. 90% des recettes des spectacles sont reversées aux artistes, les 10% restants règlent les charges afférentes.

Ont eu lieu en 2010

- 6 février : contes d'Eva Luna par Sophie Chaïk.
- 19 mars : Histoires et sons de cloches par Olivier Cariat.
- 15 mai : chanson intimiste, accordéon par Armelle Dumoulin.
- Juin : accueil d'I.Tasson, marionnettiste, en résidence de création.
- 27/09 au 1/10 : accueil de « Duo ébène » en résidence et clôture par un spectacle
- le 3/10 (chansons).
- 5 juin : soirée cabaret avec le festival « Marionnettes en chemin »
- 14 novembre : quatrappella minima (quatuor vocal).
- 5 décembre : chansons pour enfants avec Balbibus.

programme 2011

- 29 janvier à 20h30 : Les têtes de piafs (chanson, accordéon, contrebasse)
- 2 avril à 11h : concert dans le cadre du festival de jazz d'Amiens avec Magic Malik et Sarah Murciat (flûte et contrebasse)
- 9 avril à 20h30 : théâtre « Lacrimosa » de Régis Jauffret par la Cie de Poulainville « Le Poulailleur ».



**Bienvenue au Petit Théâtre d'Argile !**

**Renseignements, réservations :**  
A.M. et J.P. Mortagne  
19, la Ruelle 80260 Allonville  
**03.22.93.02.57**

[www.mortagnejeanpaul.fr](http://www.mortagnejeanpaul.fr)

# Hébergements



Gîte rural 3 épis

**Hébergement pour 10 personnes**

(5 chambres), entrée indépendante au 17, la Ruelle.

**Renseignements : Mortagne JP et AM**

**03.22.93.02.57**

e-mail : [annemariemortagne@hotmail.fr](mailto:annemariemortagne@hotmail.fr)

Location au week-end, mid week

(lundi au vendredi)

ou à la semaine : service de réservation

« Loisirs accueil somme »

**site : [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)**



**Meublé de tourisme « Clévacances »**

**Gîte classé 3 clés pour 2/4 personnes.**

**Situé 11 rue du Petit Canon**

**Location possible**

**à la semaine et au WE.**

**Renseignements :**

**Mme HELBECQUE 03 22 93 41 99**

**Courriel : [internet.hellab@sfr.fr](mailto:internet.hellab@sfr.fr)**



**Chambre d'hôtes**

**LES 3 PLUMES**

7 km d'Amiens

Jacques Fauquemborgue

14, grande rue

80260 Allonville - France

Tél. 33 (0)3 22 93 01 82

Mobile 33 (0)6 25 44 39 67

courriel :

[jacquesfauq@yahoo.fr](mailto:jacquesfauq@yahoo.fr)



# Dates à retenir

.....

## dans la commune

- \* **5 janvier** : Vœux du Maire
- \* **3 avril** : Bien Etre et Harmonie du Corps : Randonnée pédestre
- \* **9 avril** : APEA : Chasse aux œufs de Pâques
- \* **9 avril** : APEA : Repas à thèmes et soirée
- \* **10 avril** : Comité des Fêtes : fêtes des plantes
- \* **29 mai** : Comité des Fêtes : Réderie
- \* **25 juin** : APEA : Fête de l'école et Kermesse
- \* **4 septembre** : Fête locale
- \* **6 novembre** : Repas des Seniors
- \* **19 novembre** : Comité des Fêtes : Soirée Beaujolais



# Tableau de bord

.....

## AIDE JURIDICTIONNELLE

- Plafond de ressources mensuelles
- aide juridictionnelle totale : 915 €
- aide juridictionnelle partielle : 1.372 €
- majoration : 165 € pour chacune des 2 premières personnes à charge, puis 104 € à partir de la 3<sup>ème</sup>

## ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Indemnités journalières
- 28 premiers jours, 60% du gain journalier de base, maximum : 173,23 €.
- à partir du 29<sup>ème</sup> jour, 80% du gain journalier de base, maximum : 230,98 €.
- Frais funéraires : 1.442,50 €.
- Majoration de la rente pour assistance d'une tierce personne
- Maximum : 40% de la rente.
- Minimum : 12.460,37 € /an.

## ASSURANCE MALADIE - MATERNITÉ

- Indemnités journalières maladie
- Au titre des 6 premiers mois d'indemnisation continue :
  - 48,08 € maximum dans le cas général.
  - 64,11 € maximum à partir du 31<sup>ème</sup> jour d'arrêt pour l'assuré ayant au moins 3 enfants à charge.
- A partir du 7<sup>ème</sup> mois d'indemnisation continue,
  - Cas général : 8,71 € minimum et 49,46 € maximum.
  - Assuré ayant 3 enfants ou plus à charge : 11,61 € minimum et 65,94 € maximum.
- Indemnités journalières maternité et paternité
- 100% du salaire net journalier de base.
- Maximum : 77,24 € /jour.
- Minimum : 8,71 € /jour.
- Forfait hospitalier
- Cas général : 18 €/jour.
- Hospitalisation dans un service de psychiatrie : 13,50 € / jour.
- Couverture maladie universelle
- Régime de base : cotisation de 8% sur la part des ressources (revenu net catégoriel 2009) excédant 9.029 €, si non bénéficiaire de la couverture complémentaire.
- CMU complémentaire et aide médicale de l'État.
- Plafond de ressources mensuelles en métropole
- Aide complémentaire santé
- Plafond de ressources mensuelles en métropole

## ASSURANCE INVALIDITÉ - DÉCÈS

- Invalidité
- Pension 1<sup>ère</sup> catégorie
- 30% du salaire moyen des 10 meilleures années.
- Minimum : 265,13 €/mois.
- Maximum : 865,50 €/mois.
- Pension 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie 50% du salaire moyen des 10 meilleures années.
- Minimum : 265,13 €/mois.
- Maximum : 1.442,50 €/mois.
- Majoration pour tierce personne : 1.038,36 €/mois.
- Allocation veuvage
- Montant mensuel : 570,21 €.
- Plafond : allocation dégressive dans la limite d'un plafond de 2.138,28 €/trimestre.

## ASSURANCE VIEILLESSE

- Allocation de solidarité aux personnes âgées
- Personne seule : 708,95 €/mois.
- Deux bénéficiaires dans le couple : 1.157,46 €/mois.
- Plafond de ressources : voir ex-FNS.
- Allocation supplémentaire d'invalidité
- Personne seule : 4.560,92 €/an.
- Deux bénéficiaires dans le couple : 7.526,20 €/an.
- Plafond de ressources annuelles : 7.929,81 € (personne seule), 13.889,62 € (ménage)
- Allocation spéciale de vieillesse, AVTS, secours voyageurs et allocation vieillesse aux mères de famille
- Montant : 265,13 €/mois.
- Bonification pour 3 enfants : 26,51 €/mois.
- Plafond de ressources annuelles : voir allocation supplémentaire (ex-FNS).
- Allocation supplémentaire (ex-FNS)
- Montant : 443,81 €/mois (bénéficiaire seul), 627,19 €/mois (couple avec 2 allocataires).
- Plafond de ressources annuelles : 8.507,49 € (personne seule), 13.889,62 € (ménage).
- Minimum vieillesse
- Personne seule : 708,95 €/mois.
- Ménage : 1.157,46 €/mois.
- Plafond de ressources : voir ex-FNS.
- Pension
- Montants
- Minimum contributif : 595,64 €/mois.
- Minimum contributif majoré : 650,87 €/mois.
- Maximum : 1.442,50 €/mois.
- Majoration pour conjoint à charge : 50,81 €/mois ou 265,13 €/mois si les ressources du ménage < ou = 13.889,62 €/an.

# Tableau de bord

## ASSURANCE VIEILLESSE

- Majoration « tierce personne » : 1.038,36 €/mois.
- Bonification pour 3 enfants : 10% de la pension.  
Pension de réversion
- 54% de la pension du défunt (2)
- Majoration pour enfant à charge : 91,12 €/mois.
- Minimum : 268,55 €/mois.  
Maximum : 778,95 €/mois.
- Plafond de ressources annuelles : 18.428,80 € (personne seule) et 29.486,08 € (personne remariée ou ayant une vie maritale).  
1 pers. 2 pers. 3 pers. 4 pers. pers. suppl.  
634,25 951,42 1141,67 1332,00 253,71  
1 pers. 2 pers. 3 pers. 4 pers. pers. suppl.  
761,17 1141,67 1370,08 1598,42 304,45
- 25 ans de 25 à 49 ans de 50 à 59 ans 60 ans ou +  
100 200 350 500

## CHÔMAGE

- ARE
- Allocation de base journalière : soit 11,17 € + 40,40% du salaire journalier de référence, soit 57,4% du salaire journalier de référence.
- Minimum : 27,25 €/jour.
- Maximum : 75 % du salaire journalier de référence.
- ARE Formation : 19,53 €/jour.  
Allocation équivalent retraite
- Montant : 32,69 €/jour.
- Plafond de ressources : 1.569,12 € (personne seule) ou 2.255,61 € (couple).
- Allocation temporaire d'attente :
- Montant : 10,67 €/jour.
- Plafond de ressources : montant du RSA selon composition de la famille  
Allocation de solidarité spécifique
- Montant - Taux normal : 15,14 €/jour
- Taux majoré (allocataires âgés) : 21,74 €/jour.
- Plafond de ressources : 1.059,80 € (personne seule) ou 1.665,40 € (couple).
- Prime exceptionnelle : 500 € (4)

## PERSONNES ÂGÉES

- Aide sociale aux personnes âgées
- Plafond de ressources annuelles : 8.507,49 € (personne seule), 13.889,62 € (ménage).  
Peut être majoré par le département.
- Allocation simple à domicile : 265,13 €/mois maximum.
- Allocation représentative des services ménagers : 60 % du coût du service dans la limite de 30 h par mois (personne seule) et 48 h par mois (couple).
- Participation de l'usager : selon le département.

- Aide ménagère facultative des caisses vieillesse(5)  
Participation horaire de la CNAV : 18,46 € pour les jours ouvrables, 21,13 € pour les dimanches et jours fériés
- Placement en établissement. Somme mensuelle laissée à la personne placée : minimum 85 €.  
Allocation personnalisée d'autonomie
- À domicile
- Montants maximaux par mois (en €)
- Montant forfaitaire en cas d'urgence : 617,83 €.
- En établissement  
Tarif dépendance de l'établissement correspondant au degré d'autonomie de l'allocataire, diminué de sa participation financière.

## PERSONNES HANDICAPÉES

- Allocation aux adultes handicapés
- Montant : 711,95 €/mois.
- Complément (mesure transitoire) 100,50 €/mois.
- Garantie de ressources : 891,26 €/mois.
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €/mois.
- Montant minimal en cas d'hospitalisation, d'hébergement ou de détention : 213,58 €/mois.
- Plafond de ressources (en €)  
Allocation compensatrice pour tierce personne
- Montant : 830,69 €/mois (recours maximum) ; entre 415,34 € et 726,85 € (recours partiel).
- Plafond de ressources annuelles : plafond de l'AAH majoré de l'allocation.  
Ce plafond peut être majoré par le département.  
Prestation de compensation :
- A domicile :
- Montants maximaux
- Aide humaine (ci-dessous).
- Aide technique : 3.960 € pour 3 ans.
- Aménagement du logement : 10.000 € pour 10 ans.
- Aménagement du véhicule : 5.000 € ou 12.000 € pour 5 ans.
- Charges spécifiques : 100 € par mois.
- Charges exceptionnelles : 1.800 € pour 3 ans.
- Aide animale : 3.000 € pour 5 ans.
- Tarifs aide humaine
- Aide à domicile employée directement : 11,96 €/h, 13,16 €/h si recours à un service mandataire.
- Services prestataires : 17,59 €/h (au 01/04/09).
- Aidant familial : 3,43 €/h, 5,15 €/h en cas de cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle et dans la limite de 884,39 €/mois.(6)

# Tableau de bord

- Taux de prise en charge : 100% si ressources < ou = à 24.920,74 € et 80% si ressources >.

- En établissement :
- Tarifs de la PCH à domicile avec réduction de 10% pour l'élément aide humaine dans la limite :  
- minimale de 42,09 €/mois et 1,42 €/jour ;  
- maximale de 84,17 €/mois et 2,84 €/jour.
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Allocation de base : 124,54 €/mois.
- Montants mensuels des compléments (a) et de la majoration spécifique pour parent isolé (b)

## PRESTATIONS FAMILIALES

- Allocations familiales
- BMAF : 389,20 €/mois.
- Montants mensuels (en €)
- Allocation forfaitaire enfant de 20 à 21 ans (famille de 3 enfants et +) : 78,36 €.
- Majoration pour enfant : - Né avant le 1er mai 1997 : + 34,86 € à partir de 11 ans ; + 61,96 € à partir de 16 ans ; Né à compter du 1er mai 1997 : + 61,96 € à partir de 14 ans
- Revenu maximal de l'enfant à charge : 823,54 €/mois.  
Complément familial
- Montant mensuel : 161,29 €.
- Plafond de ressources (revenus 2008)
- Ménage 1 revenu, 3 enfants : 35.457 €, par enfant en + : 5.909 €.

GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4
1.235,65	1.059,13	794,35	529,56
personne seule	couple	par enfant suppl.	
8.543,40	17.086,80	+ 4.271,70	
1ere cat	2e cat	3e cat	4e cat
a 93,41	252,98	358,06	554,88
b - 50,60	70,06	221,84	284,12
5e cat	6e cat		
709,16	1.038,36		
1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
22,77	123,92	282,70	441,48
			+158,78
			par enfant suppl.

- Ménage 2 revenus, 3 enfants : 43.375 €, par enfant en + : 5.909 €.  
Allocation de soutien familial
- Orphelin de père et mère : 116,18 €/mois.
- Orphelin de père ou mère : 87,14 €/mois.  
Prime de déménagement
- Frais réels dans la limite de 934,08 € (familles de 3 enfants), + 77,84 € (par enfant suppl.)

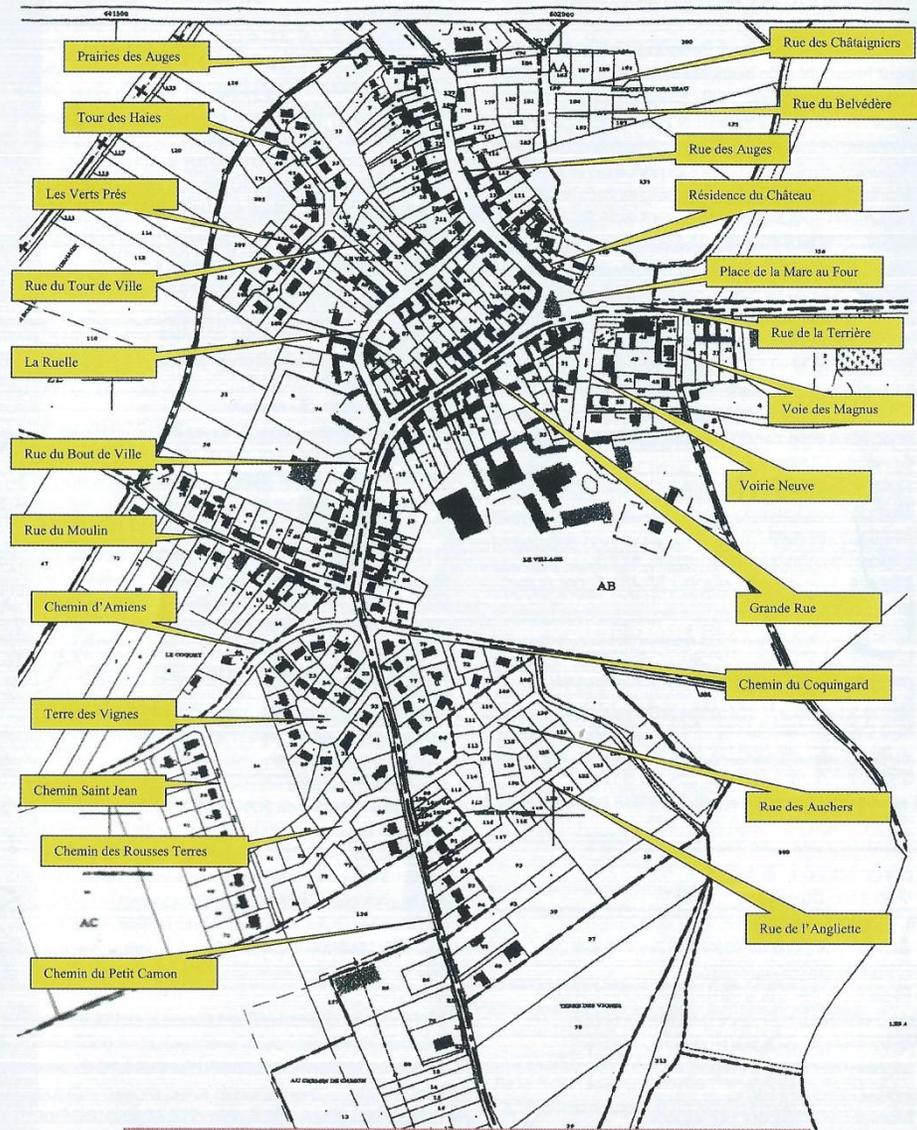
## REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (8)

- Montant forfaitaire (en €)
- Forfait logement (en €)  
Montant majoré pour parent isolé
- Femme enceinte, sans enfant à charge : 590,81 €
- Parent isolé avec 1 enfant : 787,75 €
- Par enfant en + : 196,94 €
- Forfait Logement : voir ci-dessus

## SALAIRES

- Valeurs du point
- Aide à domicile : 5,302 € (au 01/04/09),
- CC 1951 : 4,381 € (au 01/04/09).
- Centres sociaux : 52,00 € (au 01/01/10) et 52 € (au 01/01/10)
- CC 1966 : 3,74 € (au 01/01/10).
- Animation : 5,63 € (au 01/01/10)
- FJT : 1,035 € (au 01/07/10)(9).
- Missions locales : 4,41 € (au 01/01/10).
- Croix-Rouge française : 4,43 € (au 01/07/09).
- Fonction publique : 4,630 € (au 01/01/10).  
SMIC
- Horaire : 8,86 € (6,95 € net).
- Hebdomadaire pour 35 h : 310,10 € (243,74 € net).
- Mensuel pour 151,67 h : 1.343,77 € (1056,24 € net).  
Minimum garanti : 3,31 €.  
Plafond de sécurité sociale  
2.885 €/mois du 01/01/2010 au 31/12/2010.  
1 pers. 2 pers. par pers. suppl. à partir de la 3e  
460,09 690,14 138,03 184,04  
1 pers. 2 pers. 3 pers et +  
55,21 110,42 136,65
- (1) La majoration concerne uniquement les arrêts de travail en cours d'indemnisation depuis plus de 6 mois au 01/01/2006.
- (2) Depuis le 01/01/2010, le montant des pensions est augmenté de 11,1% pour les personnes âgées d'au moins 65 ans qui ont des revenus inférieurs à 2.400 € par trimestre.
- (3) Seules les personnes qui bénéficient déjà au 01/01/10 de cette allocation continuent de la percevoir au-delà de cette date jusqu'à épuisement de leurs droits.
- (4) Montant versé à certains salariés privés d'emploi entre le 01/04/09 et le 31/03/10
- (5) Montants applicables depuis le 01/04/2009.
- (6) Montant majoré de 20% soit 1.061,27€ lorsque l'aidant n'exerce aucune activité professionnelle.
- (7) Montants majorés de 10% lorsque les parents font garder leurs enfants selon des horaires spécifiques (soir, dimanche, etc.).
- (8) Dans les DOM, le RMI, dont le montant est identique au RSA, continue d'être versé.
- (9) Pour les adhérents au Snefos et au Syneas AFEAMA
- Montant réel des cotisations sociales patronales et salariales si le salaire de l'assistante maternelle n'excède pas, par jour et par enfant : 44,10 €.
- Majorations
- Enfant de 3 ans à - de 6 ans : 113,74 €, 89,92 € ou 74,51 € selon les ressources.  
Allocation de garde d'enfant à domicile
- Enfant de 3 à - de 6 ans : 50% des cotisations sociales dans la limite de 570 €/trimestre.

# Plan de la commune



# d'ALLONVILLE

**VCI CONSTRUCTION**

Entreprise Générale  
de Bâtiment

Tel : 06.30.22.81.13

7, Rue de Villers Bocage  
80260 BERTANGLES

Mail : vci-construction@orange.fr

**C.I.T.V. omme**

Centre d'Inspection Technique des Véhicules de la Somme

Gilbert MARGUET  
Espace Industriel Nord  
Pôle logistique  
Rue Henri et Germaine Desjardin  
80260 POULAINVILLE

Tel : 03 22 39 33 76 - Mobile : 06 81 32 06 08 - Fax : 03 22 39 34 90

*Brunel Sylvain*

**MARBRE - POMPES FUNEBRES**

- Caveaux
- Monuments
- Articles Funéraires
- Transport de corps (avant et après mise en bière)
- Organisation des Funérailles
- Contrat Pré-Obsèques

5, rue du Priez - 80260 COISY  
☎ 03 22 93 05 60 - Port. : 06 11 61 52 70  
(Nationale 25, à 9 Km d'Amiens, direction Doullens)  
RCS A 378 696 058

**menuiserie DELAPORTE**

- Fabrication bois traditionnelle  
- Création contemporaine  
- Agencement de magasin

12 Chemin de Coisy  
80260 POULAINVILLE  
Tel : 03 22 52 70 40  
Fax : 03 60 14 46 61

www.menuiserie-delaporte.com

**PICARDIE CARRELAGES**

POULAINVILLE - 18, Route Nationale  
TEL. 03 22 43 20 33 - Fax. 09 70 80 10 81  
www.picardie-carrelages.com - mail : expopicardie@gmail.com

**SARL FRIAS Eric**

**TERRASSEMENT**

Location de pelles à pneus  
Aménagement de terrains  
Entrobès - Bordures  
Assainissement  
Démolition  
Puisards

46, route de Daours  
80115  
Pont Noyelles

Tél. 03 22 40 10 47